



# PESTICIDES : NOTRE SANTÉ, LEUR PROCÈS

Communiqué de presse - 22 mars 2021

## Découverte de pesticides contenant des substances non déclarées : 9 ONGs se joignent à la plainte pénale de Secrets Toxiques.

*Le lundi 22 mars, 9 associations<sup>1</sup> viennent s'ajouter aux 9 déjà engagées dans une action en justice en France : une plainte pénale déposée au Parquet de Paris contre X pour mise en danger de la vie d'autrui, atteinte à l'environnement et fraude à l'étiquetage. Le problème ? Des métaux lourds, de l'Arsenic et d'autres substances toxiques, non mentionnés sur les étiquettes, ont été découvertes dans 14 pesticides vendus librement. Les associations espèrent le retrait rapide des produits incriminés et le changement des pratiques d'évaluation des pesticides en France et en Europe.*

### Découverte scientifique et lancement de la campagne "Secrets Toxiques" fin 2020

En octobre 2020, la dernière étude de Gilles-Eric Seralini et Gerald Jungers<sup>2</sup>, révèle que 14 herbicides contiennent de l'Arsenic, des métaux lourds et d'autres substances toxiques cancérigènes de la famille des HAP non déclarés sur les étiquettes. Ces composés sont pourtant présents à des concentrations excédant largement les toxicités possibles.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2020, 9 associations décident alors de porter plainte contre X pour fraude à l'étiquetage, mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'environnement. Elles pointent la responsabilité des agences et de l'État français pour carences fautives.

Par ailleurs, le 25 février 2021, une lettre d'interpellation est envoyée à l'EFSA par 119 députés<sup>3</sup>. En effet, cette étude montre les failles des méthodes d'évaluation des pesticides au niveaux européens et national : seul le « principe actif », substance déclarée par le fabricant, donne lieu à une évaluation de toxicité à long terme. Les produits détectés par l'étude d'octobre 2020 ne sont donc pas détectés lors de l'évaluation avant mise sur le marché.

### Nouvelle vague de plaintes et interpellation de l'ANSES en mars 2021

Ce lundi 22 mars, la pression augmente : 9 nouvelles associations se joignent à la plainte déposée le 1<sup>er</sup> décembre. Le parquet devra diligenter une enquête permettant d'expliquer comment ces substances toxiques se sont retrouvées sur le marché, et d'identifier les responsables de la fraude à l'étiquetage.

La campagne Secrets Toxiques va également demander des comptes à l'ANSES concernant les défauts de respect de la législation européenne, les défauts d'analyses de toxicité à long terme et d'effets cocktails sur

<sup>1</sup> Terre d'Abeilles, Association Canopée, Nature et Progrès 07, Nature et Progrès 12, Nature et Progrès 34, Nature et Progrès Tarn, Nature et Progrès Basse Bretagne, Nature et Progrès Lorraine Alsace, et Nature et Progrès Loire Ain.

<sup>2</sup> Toxic compounds in herbicides without glyphosate, Gilles-Eric Seralini, Gerald Jungers, Food and Chemical Toxicology Volume 146, December 2020, <https://doi.org/10.1016/j.fct.2020.111770>

<sup>3</sup> [Le Monde, 25 février](#)

les formulations commerciales et les défauts de déclarations de substances toxiques par les industriels producteurs de pesticides avant la délivrance d'autorisation de mise sur le marché.

## **Les associations plaignantes au 1er décembre 2020**

Campagne Glyphosate France, Générations Futures, Nature & Progrès, Intelligence Verte, PIG BZH, ZEA, Bio Cohérence, Combat Monsanto et Agir pour l'environnement.

## **Les associations plaignantes au 22 mars 2021**

Terre d'abeilles, Canopée, Coquelicots de Betton, N&P Aveyron, N&P Alsace Lorraine, N&P Ardèche, N&P Bretagne, N&P Rhône, N&P Tarn.

## **Contacts presse**

**Francois Veillerette (Directeur Générations Futures) : 06 81 64 65 58**

**Dominique Masset (Co-Président Campagne Glyphosate France) : 06 10 94 66 82**

**Philippe Piard (Représentant Nature & Progrès) : 06 74 15 76 25**

**Andy Battentier (Directeur de campagne Secrets Toxiques) : 07 69 16 14 18**